

Gerhard Schilling, membre du comité de la SSMG

La lettre du Président de la Confédération dans la tourmente

SSMG
SGAM

Comme chacun sait, les sociétés de médecine de premier recours et la FMH ont lancé une campagne de lettres de patients adressées à Monsieur le Conseiller fédéral Pascal Couchepin, en priant les patientes et les patients de signer une lettre de protestation à son attention. En quelques semaines, plus de 50'000 lettres de patients sont déjà arrivées au DFI. Aux côtés du corps médical et de la Conférence des directeurs de la santé (CDS), la Conférence des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) combat violemment la révision telle que planifiée, car elle impliquerait également une réduction considérable des places de travail et des places d'apprentissage. *Le Président de la Confédération y a répondu en envoyant, manifestement à tous les expéditeurs, la lettre que voici, ce qui témoigne d'une grande nervosité.*

Commentaire de la SSMG sur la lettre au patient du Président de la Confédération P. Couchepin

.... n'a pas prêté oreille aux experts indépendants!

1. Ces réponses du Président de la Confédération adressées individuellement par lettre aux expéditeurs d'une pétition sont bien particulières dans l'histoire contemporaine, et de plus leur coût n'est pas anodin. Il est manifeste qu'un nerf sensible a été touché.

2. Le Conseiller fédéral Pascal Couchepin concède une grande capacité de performance au système de la santé publique. Cependant il se trompe sur les causes qui mettent ce système en danger: en première ligne, ce sont surtout les erreurs de décision politique de ce type et les tracasseries permanentes qui dissuadent la relève en médecins de famille dont nous avons un urgent besoin. S'il était responsable et visionnaire, le Ministre de la santé irait bien plutôt rechercher les piliers de soutien les plus importants (!) et les plus fidèles dans le système de santé plutôt que de les bousculer.

3. Dans sa lettre il se prévaut du frein donné à la montée des primes de caisse maladie durant son mandat. Chacun sait que c'est surtout grâce à la manœuvre de réduction des réserves des caisses et à la réduction consécutive de leur substance qu'il a pu faire diminuer l'accroissement des primes.

4. En principe, la révision de la Liste des analyses n'a jamais été contestée, mais la forme prise par sa planification est inacceptable. Il faut pouvoir établir des tarifs séparés et économiquement corrects, d'un côté pour les grands laboratoires automatisés, et de l'autre pour les laboratoires des cabinets médicaux destinés au diagnostic immédiat. A cet effet, le corps médical a soumis des propositions alternatives concrètes sur lesquelles on n'est hélas jamais entré en matière. Ces propositions touchent environ 20 à 40 des analyses les plus courantes sur plus de mille.



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Le Président de la Confédération

P. P. CH-3003 Berne, SG-DFI

Dr. Francois Héritier
St-Germain 21
2853 Courfaivre

Berne, le 28. November 2008

Madame, Monsieur,

Vous m'avez écrit une lettre pour me faire part des soucis de votre médecin au sujet de l'avenir de son laboratoire d'analyses. Je vous en remercie et me permets d'apporter quelques informations complémentaires.

Comme vous, j'ai le souci de maintenir un réseau dense de médecins en cabinet privé. Je considère de plus qu'il est souhaitable, dans beaucoup de cas, que le médecin puisse faire rapidement un certain nombre d'analyses médicales de base.

Le système suisse de santé est à ce jour performant. Cependant, l'augmentation des primes d'assurance-maladie peut le menacer à terme. C'est la raison pour laquelle il faut veiller sans cesse au contrôle des coûts des prestations. Alors que la moyenne annuelle d'augmentation des primes depuis l'entrée en vigueur en 1996 de la LAMa jusqu'en 2003 était de 6,5%, depuis mon entrée en fonction elle est de 3,2%. Ce résultat est dû à un examen systématique des marges des fournisseurs de prestations médicales, pharmaceutiques, hospitalières, etc.

Depuis plusieurs années, nous avons entrepris un examen des prix des prestations des laboratoires d'analyse médicale. La tarification dans ce domaine n'a pas été revue depuis 1994. Depuis lors, certaines analyses qui nécessitaient beaucoup de temps ont été automatisées: elles coûtent donc moins cher. D'autres analyses plus complexes doivent être mieux payées que par le passé. Nous constatons, par ailleurs, que les prix des produits chimiques ou des réactifs utilisés en Suisse sont souvent beaucoup plus élevés qu'à l'étranger.

Dans l'intérêt du système de santé et de ses usagers, il convient dès lors de revoir les prix de l'ensemble du secteur pour générer des gains d'efficacité sans perte de qualité au niveau des traitements.

Inselgasse 1, CH-3003 Berne
www.edi.admin.ch

Les médecins en cabinet privé sont partie prenante du système. Le cas de ces médecins est particulier. Leur laboratoire est souvent nécessaire même s'il n'est pas utilisé à plein temps. C'est la raison pour laquelle nous avons l'intention d'introduire en leur faveur une taxe de présence qui leur sera versée en sus du tarif normal de l'analyse. Selon le Bulletin des médecins suisses (6/2008) publié par la FMH, le revenu annuel moyen d'un médecin de premier recours, sans précision du taux d'occupation, était en 2004 de 195 269 francs. Depuis lors, il doit dépasser les 200 000 francs. Le nouveau tarif des analyses de laboratoire, y compris la taxe de présence, permet de couvrir les frais de laboratoire, mais réduira le bénéfice tiré de cette activité. Ce tarif couvre les frais supplémentaires dus au fait qu'un laboratoire de médecin privé ne peut pas avoir la même efficacité qu'un laboratoire professionnel travaillant à plein régime.

Dans l'ensemble, la baisse des prix des analyses médicales chez les médecins en cabinet privé et dans les laboratoires professionnels devrait produire 100 millions de francs d'économie pour l'assurance-maladie.

Comme vous le voyez, nous entendons répondre partiellement aux préoccupations des médecins en cabinet privé en leur accordant une taxe de présence en sus du tarif ordinaire.

Les décisions relatives aux coûts des analyses doivent être prises prochainement. Vos remarques seront intégrées dans notre réflexion globale.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de ma considération distinguée.



Pascal Couchepin
Président de la Confédération

5. La taxe de présence proposée comme solution a été jugée *tout à fait inappropriée* par tous les experts sauf ceux de l'OFSP. Si le chef n'écoute que ses propres experts, qui prennent garde à ne pas lui faire perdre la face, et qu'il ignore les spécialistes de la branche, alors tout devient difficile.

6. L'argument populiste du revenu, appuyé sur des statistiques anciennes et inexactes et des interprétations incorrectes, est à proprement parler indigne. Les chiffres tirés de cette statistique ne font aucune différence entre le revenu médical et les autres revenus annexes, et de plus la situation s'est dégradée depuis lors. En outre, pour les indépendants devant verser leur AVS complète, assurer leur deuxième pilier etc., tout le monde s'accorde à dire qu'avant d'effectuer une comparaison générale, il faut appliquer un facteur de correction d'un tiers, ce qui ramène le revenu net moyen d'un médecin de famille à la somme relativement modeste de 120'000 francs, comme la NZZ, d'obédience plutôt neutre, l'avait publié le 16 septembre 2008.

7. Les prétendues économies de l'ordre de 100 mil-

lions de francs seront tournées en ridicule, car dépassées d'un facteur multiple par les coûts des consultations supplémentaires et les journées d'incapacité additionnelles qu'elles entraînent, par les hospitalisations superflues et par la couverture médicale nécessaire; sans parler de la forte perte de qualité, de la mise en danger de la sécurité du patient et des pertes d'emploi pour les assistantes médicales et les apprentis.

Nous osons encore espérer que le bon sens et les vraies compétences prendront le dessus sur des pseudo-économies à court terme destinées à faire les titres des journaux.

Affiche pour la salle d'attente et brochure

Vous pouvez télécharger la brochure et une affiche pour la salle d'attente et pour les patients sous www.ssmg.ch:

Pour le maintien du laboratoire au cabinet médical – Déjà plus de 50'000 lettres de patients – Le Conseil fédéral dans la tourmente

Les médecins de famille suisses vous remercient de votre soutien au maintien du laboratoire au cabinet médical.

Jusqu'ici, le Conseiller fédéral Pascal Couchepin a reçu plus de 50'000 lettres. Impressionné par cette concentration de force des patients, il vous a adressé une lettre.

Dans cette lettre le CF P. Couchepin décrit la situation du laboratoire de praticien d'une manière erronée et tendancieuse, vue uniquement sous l'angle des économies à tout crin et sans égard pour la garantie des soins au patient, ni pour la qualité de la médecine de famille. Les dossiers sont pour l'instant encore ouverts.

La Société des Médecins Suisses FMH se bat aux côtés des sociétés de médecine de famille et des sociétés de médecine de laboratoire pour le maintien du laboratoire au cabinet médical et pour le bien des patients. L'union fait la force!

Votre médecin de famille

Dr Gerhard Schilling,
Membre du Comité de la SSMG
chlini Schanz 42
8260 Stein am Rhein